

# ÉPARGNE ENTREPRISE

## 5 sujets clés pour les mois à venir



### Proposer des primes d'épargne salariale à une plus grande majorité de Français

Les **sociétés de moins de 50 salariés** devront bientôt s'équiper de dispositifs d'épargne salariale. L'objectif étant d'étendre les bénéfices issus de ces dispositifs à un maximum de travailleurs en France ; en somme, **agir sur les possibilités d'épargne des salariés pour mieux les protéger financièrement.**

### Encadrer et améliorer le partage des profits et de la valeur générés dans l'entreprise

En imposant une négociation en cas de bénéfice exceptionnel de l'entreprise, la loi sur le partage de la valeur entend **mieux encadrer le partage du profit entre les salariés et leur employeur.** Permettre aux représentants des salariés et de l'entreprise de discuter de la mise en place de mesures favorisera les échanges, tout en gardant les contraintes et les spécificités internes de chaque société.



### Faire de la Prime de Partage de la Valeur (PPV) une source d'alimentation de l'épargne moyen ou long terme

L'objectif ici est de permettre de placer la PPV dans un PEE et/ou dans un PER Collectif, selon le même régime fiscal et social avantageux que les autres primes d'épargne salariale. **L'abondement sur cette source sera également possible et maximisera l'impact des conditions d'épargne du salarié.**

### Proposer plus d'investissements en épargne entreprise axés sur la protection de l'environnement

En instaurant l'obligation de proposer un fonds « vert » en épargne entreprise, le gouvernement entend soutenir la tendance grandissante de la recherche de sens chez les investisseurs. L'objectif est également de favoriser une collecte croissante sur ces thématiques afin de **soutenir davantage l'investissement dans la transition écologique.**



### Intégrer l'investissement non coté dans les dispositifs d'épargne retraite

Introduire une part minimale d'unités de compte principalement investies en actifs non cotés doit permettre **d'assurer le financement des équipements industriels et énergétiques dans les années à venir.**